

Compte-rendu du conseil d'école du Vendredi 20 octobre 2023

Présents :

Déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN) : Mme Langeard

Représentants de parents d'élèves : Mme Nerré, M. Jézéquel, Mme Bigot, Mme Aubert, Mme Hupel, M. Saudrais et M. Moulin.

Représentant de la Maire : Mme Boulain, adjointe au service jeunesse, M. Sauzeau, adjoint au service restauration.

Equipe enseignante : Mme Sochon, Mme Chaumont, Mme Launay, Mme Petit et Mme Guerrier

Excusés : M. Galou, **Inspecteur de la circonscription** ; Mme Ory, Mme Pinquet-Clofent et Mme Prodhomme, **représentant de parents** ; Mme Allain, Mme Bellanger **AESH**.

Début : 18h

L'ordre du jour :

1- Présentation des effectifs

2- Résultats des élections

3- Le règlement intérieur

4- Les projets

5- Les investissements et les aménagements (travaux)

6- Le cadre scolaire et la sécurité

7- Questions diverses

1- Présentation des effectifs

L'équipe :

- Directrice : Mme GUERRIER

Enseignants du site de l'élémentaire

- CM1/CM2: Mme GUERRIER, M. NERRE(les Mardis) et AESH: Mme ALLAIN les après-midis
- CE2 : Mme CHAUMONT
- CP/CE1: Mme LAUNAY

Enseignants du site de la maternelle

- MS/GS: Mme PETIT assistée de Mme HUCHEDE (ATSEM) et Mme BELLANGER AESH
- TPS/PS/MS :Mme SOCHON assistée de Mme BODARD (ATSEM) et Mme Allain AESH (les matins)

	TPS	PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
EFFECTIF	7	14	3	6	18	14	7	18	12	13	112
REPARTITION	Mme SOCHON Mme BODARD (ATSEM) Mme ALLAIN (AESH)			Mme PETIT Mme HUCHEDE (ATSEM) Mme BELLANGER AESH		Mme LAUNAY		Mme CHAUMONT	Mme GUERRIER Mme NERRE (Mardi) Mme ALLAIN (AESH)		
Total	24 élèves 7 TPS en janvier			24 élèves		21 élèves		18 élèves	25 élèves		
Nombre de familles	11			16		13		17	25		82

Effectif stable.

2- Résultat des élections des représentants de parents

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2023 - 2024

Académie	Nantes
Département	Mayenne
Commune	ST JEAN SUR MAYENNE
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0530912D
Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	150
Nombre de votants	65
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés (S)	65
Taux de participation	43.33%
Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	5
Quotient (S/N)	13.00

Un taux de participation inférieur à la moitié.

La liste des représentants :

Mme. BIGOT Emilie (GS)
Mme. PRODHOMME Valentine (PS)
M. MOULIN Rodolphe (PS et CE1)
M. SAUDRAIS Sébastien (GS)
Mme AUBERT Séverine (CM1)
Mme. ORY Elise (GS et CE1)
Mme PINQUET CLOFENT Aurore (GS)
M. JEZEQUEL Thomas (CP-CM2)
Mme NERRE Ludivine (GS et CE2)
Mme HUPEL Mathilde (CP et CM2)

3- Le règlement intérieur

Le vote du règlement intérieur. Une modification apportée au règlement :

« L'admission est réalisée par la Directrice de l'école qui est responsable de la tenue du registre des élèves inscrits. »
modifiée par cette phrase :

« **L'inscription est faite auprès de la Mairie et** l'admission est réalisée par la Directrice de l'école qui est responsable de la tenue du registre des élèves inscrits. »

Validé à l'unanimité.

4- Les projets de l'école

➤ Le projet d'école 2023-2026 :

Suite à la concertation des familles, des élèves, des partenaires et de l'équipe enseignante, nous avons pu dégager trois axes pour ce nouveau projet d'école :

- **Axe 1 : Développer une autonomie suffisante en lecture**
- **Axe 2 : Construire une culture civique et acquérir les valeurs de la République**
- **Axe 3 : Favoriser des échanges sportifs et culturels dans le respect d'autrui**

Lecture : Dans toutes les classes, le ¼ d'heure de lecture ou « Chut, je lis » est pratiqué. Les adultes aussi doivent aussi lire et pas seulement les enfants.

Nous sommes toujours en attente de la personne en service civique. Tout était validé, il fallait seulement que la personne transmette ses documents administratifs. Malheureusement, Mme Guerrier n'a plus de nouvelle. Elle a laissé des messages mais pas de réponse. C'est dommage car la personne en service civique devait s'occuper de la bibliothèque de l'école, gérer les emprunts, entrer les livres dans un logiciel (hibouhèque), gérer des temps d'accueil d'élèves avec les enseignantes...etc. Le projet est sur 3 ans, peut-être que nous aurons une nouvelle candidature. Mme Faivre, maman d'élèves se proposait d'accompagner cette personne sur son temps libre car elle gère la bibliothèque du Quarante à Laval. Nous attendons...

Sport et JO : Etant labellisée Génération 2024, nous ferons un temps fort en avril lors de la semaine JOP avec toutes les classes. Des activités sportives en partenariat ou non avec l'USEp ou un club, sont mises en place dans les classes et le thème des valeurs olympiques et le Paralympiques sera abordé en classe.

Eco-école :

- L'école souhaite à nouveau sensibiliser les élèves au respect de leur environnement à travers un thème : **La santé**
- Nous sommes toujours dans la phase de recherches d'intervenants. La réunion éco-école aura lieu le LUNDI 20 NOVEMBRE à 17h. Il faut avoir un maximum d'idées pour cette réunion afin de choisir et d'élaborer un plan d'actions pour l'année. Certains parents se sont déjà proposés pour intervenir dans les classes afin de parler de leur métier.

➤ Projets de cycle et de classe :

En Maternelle :

- En janvier 2024, Les 5 classes iront voir le spectacle JMF « L'ours et la louve » au Théâtre à Laval
- En février : La classe des MS-GS ira au Musée d'Arts naïfs à Laval (Travail sur le corps , les silhouettes...etc.)
- Au Printemps, Lesdeux classes de maternelle iront au cinéma (Atmosphère53)
- En fin d'année :
- La classe des TPS-PS-MS participera à une randonnée contée en partenariat avec l'USEP.
- La classe des MS-GS bénéficiera de cours de danse en partenariat avec le conservatoire.

- Concernant le thème de la santé : Les élèves apprennent des chansons et comptines sur les parties du corps. Il est important de bien connaître son corps pour en prendre soin.

- Mme Sochon explique qu'il est parfois difficile de trouver des sorties et interventions pour les Tous petits.

CP-CE1 :

- USEP: rencontre Athlétisme avec les CP-CE1 prévue le vendredi 20/10 sera-t-elle reportée ?
- Découverte du corps humain avec plus de précision (doigts, articulations...)
- Intervention de l'association Quest'Handi pour découvrir ce qu'est de vivre avec une déficience visuelle ou motrice.
- La sortie au théâtre en janvier pour voir un spectacle des JMF.
- La tante d'une élève de la classe qui est infirmière se propose de présenter son métier et d'associer l'école à son projet humanitaire au Togo. (On sollicitera les familles et l'école pour récupérer du matériel scolaire)
- Un travail sera réalisé sur la prévention et les gestes des 1ers secours.
- Nathalie Arnaud, intervenante en musique, du conservatoire ne pourra intervenir qu'à partir du 14 novembre pour des raisons de santé. Les interventions n'ont pas pu débuter dès la rentrée comme cela était prévu.

CE2 :

- Sortie au théâtre Avec la classe des CM, ce mardi 17/10 pour voir le spectacle Cinéklank programmé par les JMF. Très beau spectacle apprécié par les élèves.
- Une 2^{ème} sortie au théâtre en janvier avec toutes les classes pour voir un autre spectacle des JMF.
- Une sortie au cinéma (Un documentaire sur le Lynx)
- Un projet qui demandera une plus grande participation financière des familles et de l'APEA :4 jours d'activités de randonnée et de poney, les mardis au site du Roc au Loup à Andouillé. Le dernier mardi, peut-être que la classe rentrera à pied à l'école.
- Pratique de l'anglais au quotidien avec un bain de langue (consignes en anglais...etc.)
- 4 stagiaires de l'Inspé dans la classe (2 en Master1 et 2 en Master2). Une stagiaire en master1 parle couramment anglais.
- Organisation d'une journée ou plusieurs sur le thème de la santé : « Une journée en bonne santé ». Qu'est-ce qu'une journée pour une bonne santé ? A définir en classe avec les élèves pour imaginer un programme respectant notre corps et notre esprit.

CM1-CM2

- Thème de l'année de la classe : Mythes et légendes + Jeux Olympiques et Paralympiques
- USEP: rencontre Athlétisme avec les CP-CE1 prévue le vendredi 20/10 sera-t-elle reportée ?
- P'tit Tour avec l'USEP et la flamme olympique. La classe ira à vélo à Changé le 27/06/24 pour participer au projet départemental « A vélo vers les jeux ».
- Piscine en période 2 les vendredis après-midis
- Participation au concours « Les p'tits champions de la Lecture ». Du lundi 4 décembre 2023 au mardi 23 janvier 2024, il faudra organiser la finale école et élire notre candidat. Chaque élève de la classe devra choisir un livre qui lui plaît et un extrait pour le lire à voix haute devant la classe. Il devra s'entraîner afin de s'améliorer (fluidité, le ton). Cela rappelle le projet lecture-pupitre de l'année dernière.
- Participation comme tous les ans au Prix Roman jeune. Catherine Garnier, à la bibliothèque de St Jean sur Mayenne, a présenté jeudi 12/10, les sept livres que les enfants devront lire. Ils auront jusqu'en janvier-février

pour les lire et voter. Ensuite, la classe aura la chance de rencontrer un des auteurs d'un des livres. Pas forcément le gagnant.

- Participation au Printemps théâtral (AMLET). La classe devra faire une représentation théâtrale de 15 minutes au théâtre du Tiroir devant d'autres classes le jeudi matin 23/05/24. Tous les participants iront au théâtre l'après-midi pour voir un spectacle offert.
- 2 Spectacle JMF (mardi 17 octobre et 22-23 janvier)
- Cinéma le 28/11 : la légende de Calamity Jane
- CM2: journée découverte au collège (date non définie)
- Correspondance avec une classe du collège en anglais avec les 6^{ème} C et Mme Mayet. La classe ira au collège les rencontrer en fin d'année. Mme Cottureau, professeur d'allemand du collège intervient en classe.
- Eco-école: Projet sur la santé à définir avec les élèves suite à un constat (Questionnaire éco-école fourni)
- Classe découverte en Bretagne en période 5 (12700€ soit 508€/enfant) (légendes bretonnes + sport dont secourisme)

5- Investissements et budget

La demande d'investissement à la mairie pour l'année 2023 est la suivante.

- 1- Le matériel de sonorisation pour l'école
- E-primo (mais annulé)
- 2- Le mobilier de dortoir (Lits + matelas + sacs de couchage + claustras)
- 3- Le matériel de jardinage pour l'école
- 4- Les 5 tabourets pour chaque enseignante
- 5- Les meubles pour l'espace bibliothèque des deux classes de maternelle (Cet investissement peut attendre pour l'année prochaine)

Ce qui est en rouge sont les investissements validés par le conseil municipal. Tous ces investissements ont été effectués. Le matériel de sonorisation a été utilisé lors de la fête de l'école et lors du spectacle de lecture pupitre des CM. Ce fut apprécié par toute la communauté éducative.

Concernant l'abonnement à E-primo, l'équipe enseignante a décidé de ne pas continuer et a prévenu la mairie. Celle-ci va mettre fin à l'abonnement. En effet, le site propose de télécharger les photos d'E-primo et de les partager sur les réseaux. Sur le site Toutemonannée.com, cela n'est pas autorisé. Seul un imprim-écran ou prendre en photo l'écran est possible mais cela revient à la responsabilité de l'utilisateur qui réalise un acte, proche du vol. N'ayant pas eu de retour de l'inspection nous avons donc choisi de travailler à nouveau avec notre ancien site qui est validé RGPD (Partenariat avec des IA dans d'autres départements).

Le matériel de jardinage a permis de faire des plantations dans nos potagers. A la rentrée, nous avons pu découvrir nos belles récoltes (Courges, courgette, des blettes, betteraves...etc.). Mme Chaumont a fait goûter la betterave et les cardes de leur potager à ses élèves et Mme Guerrier a fait goûter la courge, celle qui a poussé, coincée dans le grillage...). Mme Langeard offre à l'école un figuier, merci !

Les 5 tabourets dans chacune des classes pour les enseignantes permettent de soulager le dos de chacune.

Pour la demande d'investissements 2024 dont la demande d'aide financière pour la classe découverte, il faut présenter la demande fin novembre. La demande financière exceptionnelle pour la classe découverte des CM se fera via l'Association des parents, l'APEA.

6- Mesures de sécurité :

-Un exercice incendie effectué avec l'assistance de M. Dugast. Très bonne attitude des élèves. L'assistance de M. Dugast est très appréciée par Mme Guerrier. Il sera aussi présent lors des exercices PPMS.

-Un exercice attentat-intrusion en période 2

-PPMS : les documents de mise en sûreté en cas de risques majeurs ou d'intrusion (attentat) ont été présentés lors de ce conseil, ils sont joints à ce compte-rendu et publiés sur le blog.

7- Questions diverses :

A l'école :

- **- Comment s'organisent les exercices PPMS ?**

Le point ci-dessus a répondu à cette question. En fonction des âges, les exercices incendie et PPMS ne sont pas expliqués de la même manière. Chez les tous petits, cela est présenté comme un comportement à avoir en fonction des signaux. Si c'est la grande alarme, il faut sortir calmement, si c'est le sifflet, on se calfeutre. Cela est plus vu comme un jeu qu'il faut faire dans le calme.

- **- Quels impacts concrets va avoir le nouveau plan Vigipirate ?**

Une personne est présente aux deux portails. Nous avons supprimé une entrée sur les deux, à la maternelle pour ne mobiliser qu'une seule personne à chacune des entrées. A l'élémentaire, une enseignante est toujours présente au portail lors des entrées et sorties. A la maternelle, Océane Allain, AESH est présente à 8h20 et 11h30 au portail de la maternelle. Les enseignantes sont présentes à 13h20 puis ce sont des employés communaux qui assurent l'entrée et la sortie à 16h30.

Les sorties sont autorisées mais les grands rassemblements en plein air sont pour le moment, annulés (Comme la rencontre athlétisme qui était prévue le 20 octobre).

- **- Comment a été abordé le sujet du récent drame à Arras auprès des enfants ?**

Il n'y a pas eu de minute de silence en maternelle. Aucun élève a parlé de cet événement Si l'un d'entre eux avait abordé ce sujet, alors un petit temps aurait été consacré. Il n'eut pas lieu car pas de besoin exprimé.

En CP-CE1 et au CE2, il y eut une minute de silence avec une explication au préalable. Une minute en soutien aux professeurs qui œuvre pour la liberté d'expression, pour que cela perdure. La notion de meurtre n'a pas été abordée.

Au CM1-CM2, la parole fut accueillie dès le matin car chaque matin, nous avons le rituel de parler de l'actualité. Les faits ont bien été relatés en classe. Afin d'éviter que des élèves parlent des images qu'ils ont vues, Mme Guerrier a axé le débat sur la liberté d'expression, les droits de l'homme, la liberté de culte et éviter certains écueils comme « musulman égal terroriste ».

- **- Il y a encore un peu de monde à se garer sur les bandes jaunes au niveau du parking en bas et un réaménagement de la circulation piéton au parking du bas serait-il envisageable ?**

Tout le monde s'accorde à dire qu'il y a encore un manque de civisme par les automobilistes. Il existe d'autres places dans la rue Maurice Courcelle (sauf deux places dites privées). La place de stationnement en face de l'entrée de l'école privée sur le trottoir prévue pour des arrêts courts est souvent utilisée par des parents et empêche la circulation des piétons. La demande des parents est de baliser davantage cet espace de rencontre en mettant un panneau zone de rencontre et peut-être enlever les passages-piétions qui contredisent cet espace qui doit être entièrement piétonnier, pas seulement aux passages.

- **- La circulation en haut du roquet est beaucoup mieux, c'est fluide et les gens roulent plus doucement**

En effet, M Sauzeau informe tout de même que M. et Mme Gougeon ont porté une plainte à la mairie concernant des voitures qui stationnent devant leur garage. L'équipe enseignante informe que le parking est déjà bien rempli le matin à 8h10. Il reste 2 places et parfois aucune. Lorsque les enseignantes sont chargées, c'est important d'avoir l'assurance d'une place proche de son lieu de travail.

- **- Pourquoi les deux écoles sont en décalé le matin et pas le soir ?**

Il est possible d'aborder ce sujet mais il faut que les deux écoles soient d'accord pour un éventuel échange et un possible changement d'horaire. L'école publique commençant déjà plus tôt, on ne peut pas demander à celle-ci de terminer plus tard.

- **Comment cela se passe pour le sport quand il pleut ? La randonnée en fin d'année dernière pour les CP-CE1 a été très appréciée !**

Lorsqu'il pleut malheureusement nous ne pouvons pas faire sport car nous n'avons pas d'infrastructure prévue à cet effet. Nous programmons la piscine en période 2 pour cette raison car en novembre, décembre le météo n'est pas favorable.

Sans le souci de météo, nous avons déjà peu d'espace, surtout pour les grands pour faire de l'athlétisme. Il faut se rendre à l'Aquarelle.

Nous pouvons aussi réaliser des activités d'acrosport/danse dans le hall de la maternelle mais cela ne doit pas être trop bruyant en début d'après-midi avec la sieste. Il faut se partager l'espace qui reste petit pour une classe de 25 CM.

- **L'école est dynamique, toutes les instits bougent et s'investissent.**

L'équipe enseignante remercie les représentants de parents.

Le périscolaire :

- **Il y a beaucoup de bruits à la cantine, mais difficile de faire mieux avec des enfants.**

En effet, les élèves se plaignent du bruit. Ils ont réalisé une pétition. Anne-Sophie Brard a donc recueilli ce document et a proposé aux élèves à l'initiative de cette pétition de lever les mains lorsqu'il y a trop de bruit durant le repas. Cela fonctionne durant quelques minutes mais le bruit reprend de plus belle ensuite.

Les parents demandent à ce qu'il y ait une mesure/ Mme Boulain annonce 89 décibels. 120 décibels est le seuil à ne pas dépasser pour éviter des douleurs.

Le thème éco-école étant la santé, une réflexion peut être faite durant l'année pour diminuer ce bruit.

Le port d'un casque anti-bruit est autorisé seulement pour des élèves sujets à l'hypersensibilité. L'idée n'est pas de voir une quantité importante d'enfants avec des casques « antibruit ». De plus cela ne résout pas le problème, ce n'est pas la solution.

Quelques idées ont été données :

- ✓ Avoir du matériel de mesure
- ✓ Un matériel d'alerte comme le feu tricolore existant, lorsque le bruit est trop important, qui peut être activé autant par les adultes que par un enfant qui en éprouverait le besoin.
- ✓ Mettre des responsables du bruit à chaque table ou dans la cantine
- ✓ Mettre des claustras anti bruit pour éviter un grand openspace mais l'espace est trop petit avec le système de self pour le réaliser.
- ✓ Avoir une réflexion sur l'acoustique de la pièce et envisager des travaux (plafond, murs). Achat de dalles ou de panneaux acoustiques pour les murs et le plafond
- ✓ Réfléchir à un autre revêtement des tables : achat de tables et chaises insonorisés.
- ✓ Proposer une petite animation durant le repas par des élèves pour avoir une attention et un temps plus calme.

- **Il semblerait que les repas soient meilleurs. Quel est le nouveau prestataire ? Convivio ? Pour combien de temps ?**

Le prestataire est bien Convivio pour 3 ans mais cette fois-ci en liaison froide. Les enfants apprécient davantage les repas.

- **Comment sont élaborés les repas ? (Quantité, équilibre etc...)**

Selon les goûts des élèves et de ce qui n'est pas mangé, un retour est fait à Convivio afin de revoir les quantités pour éviter le gaspillage. Cependant, il faut tout de même leur faire goûter des produits qu'ils connaissent moins. Il est important d'éduquer leur palais.

- **Est-ce que la gestion des déchets va continuer ? (Pesée occasionnelle etc...)**

L'école se propose de réaliser des pesées du gaspillage alimentaire. M. Sauzeau n'est pas contre cette initiative et qu'il faut l'organiser conjointement avec Anne-Sophie Brard.

Suite à une nouvelle réglementation, la gestion des déchets va être à la charge de la mairie. Celle-ci ne pourra plus jeter ses déchets alimentaires comme avant.

- **C'est bien de mettre des desserts bio.**
- **Quel temps est alloué au repas de chaque élève ?**

Ils ont 35 minutes au minimum, au-delà de ce temps, les enfants s'agitent. Le personnel veille à ce que chaque enfant ait le temps de manger. Le système de self est très apprécié par les enfants.

- **Comment s'est géré l'altercation à la cantine ?**

C'est rare mais lorsqu'un élève a des actes violents ou inacceptables sur le temps de cantine, les enseignantes sont de suite au courant. Un bilan est fait au portail tous les jours à 13h20 avec le personnel du périscolaire. Ce comportement est revu en classe et communiqué à la famille. Le personnel du périscolaire fait de même s'il en juge nécessaire. Certains élèves ont parfois des pathologies qui altèrent leur comportement. La gestion des émotions, la frustration...etc. sont parfois plus difficile pour certains. Il est important d'informer le personnel ainsi que les élèves afin d'accepter la différence et le handicap.

Cependant, chacun doit respecter les règles de vie en collectivité et ne pas mettre en danger autrui. Le périscolaire et l'école y veillent et saura prendre des mesures si besoin.

- **La récupération des enfants à la garderie est top.**

FIN 21h